

2^{nde} - Histoire-Géographie



Enoncés des exercices

PARTIE 2

HISTOIRE - LE MONDE MÉDITERRANÉEN : EMPREINTES DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN ÂGE

Chapitre 2

La Méditerranée Antique



Les exercices sont classés en trois niveaux de difficulté :



Exercices d'application : comprendre les notions essentielles du cours



Exercices d'entraînement : prendre les bons réflexes



Exercices d'approfondissement : aller plus loin

Difficulté	Exercices gratuits	Exercices sur abonnement*
★	1	2 - 3 - 4
★★	5	6 - 7 - 8
★★★		9 - 10 - 11 - 12

EXERCICES GRATUITS

Exercice ★

1

Carte mentale

Consigne : Réalisez une carte mentale, à partir de votre cours, afin de répondre au sujet suivant : "La démocratie athénienne au Vème siècle avant J.-C."

Exercice ★★

5

Critiquer un document

À l'aide de vos connaissances de cours répondez aux questions ci-dessous.

Document 1 : Thucydide, Extrait du discours de Périclès, Histoire de la guerre du Péloponnèse, livre II, 37-41 (écrit en 423-411 avant J.-C.), traduction D. Roussel, Gallimard, 1964.

« La constitution qui nous régit n'a rien à envier à celle de nos voisins. Loin d'imiter les autres peuples, nous leur offrons plutôt un exemple. Parce que notre régime sert les intérêts de la masse des citoyens et pas seulement d'une minorité, on lui donne le nom de démocratie. Mais si, en ce qui concerne le règlement de nos différends particuliers, nous sommes tous égaux devant la loi, c'est en fonction du rang que chacun occupe dans l'estime publique que nous choisissons les magistrats de la cité, les citoyens étant désignés selon leur mérite plutôt qu'à tour de rôle. D'un autre côté, quand un homme sans fortune peut rendre service à l'état, l'obscurité de sa condition ne constitue pas pour lui un obstacle. [...] »

1. Dans ce discours rapporté par Thucydide, Périclès dit : « c'est en fonction du rang que chacun occupe dans l'estime publique que nous choisissons les magistrats de la cité ». À quel élément de la démocratie athénienne fait-il allusion ?
2. Dans ce discours rapporté par Thucydide, Périclès dit : « c'est en fonction du rang que chacun occupe dans l'estime publique que nous choisissons les magistrats de la cité ». En quoi cette vision de la vie politique athénienne est-elle avantageuse pour Périclès ?
3. Quand Périclès est-il décédé ? Quand ce texte a-t-il été écrit ? Qu'en déduire sur l'authenticité de ce discours ?
4. Que signifie le terme « démocratie » ? À l'aide de vos connaissances, expliquez en quoi ce terme est à nuancer dans le cas de la cité d'Athènes.

EXERCICES SUR ABONNEMENT

Exercice ★

2*

Présenter un document

À l'aide de vos connaissances de cours, présentez ce document.

Aide : Présenter un document n'est pas seulement le fait de rappeler sa date, son auteur et sa nature. Il faut le contextualiser, donner une idée de sa portée et situer son auteur et son point de vue.

Document 1 : Res Gestae Divi Augusti^A, Auguste, I^{er} siècle, 4-34

« J'ai célébré trois triomphes¹ et ai été salué vingt-et-une fois du titre d'imperator [...] J'ai été le premier [princeps²] au Sénat pendant 40 ans, jusqu'à aujourd'hui. [...] J'ai réédifié³ le Capitole et le Théâtre de Pompée, en dépensant beaucoup et sans faire la

moindre inscription indiquant mon nom. [...] J'ai repoussé les frontières de toutes les provinces romaines qui étaient voisines de peuples qui n'étaient pas sujets à notre empire. [...] Après avoir éteint la guerre civile, et avoir reçu tous les pouvoirs par le consentement universel, j'ai transféré les pouvoirs publics au Sénat et au peuple romain. J'ai reçu pour cette action méritoire, par décret du Sénat, le nom d'Augustus⁴. [...] Après cela, j'étais supérieur à tous les autres par la dignité et l'autorité, mais n'avais cependant pas de pouvoir plus grand que celui de mes collègues. »

¹ Cérémonie romaine organisée lors de victoires militaires majeures

² Titre lui permettant de parler avant les autres, et d'exercer une autorité supérieure à celle des autres sénateurs

³ Reconstruit

⁴ Titre honorifique qui souligne la supériorité morale et religieuse d'Octave.

^A Res Gestae Divi Augusti : Les Actes du divin Auguste

Exercice ★

3*

Répondre à des questions de connaissances

Cet exercice porte sur les empreintes grecques en Méditerranée.

Consigne : répondez de façon synthétique mais avec précisions, aux questions suivantes.

1. Quel est le régime politique à Athènes au Vème siècle avant J.-C. ?
2. Qui est Périclès ?
3. Qu'est-ce que l'Ecclesia à Athènes au Vème siècle avant J.-C. ?
4. Qu'est-ce que la Boulè à Athènes au Vème siècle avant J.-C. ?
5. Qu'est-ce qu'une thalassocratie ?

Exercice ★

4*

Présenter un document

À l'aide de vos connaissances de cours, présentez ce document.

Aide : Présenter un document n'est pas seulement le fait de rappeler sa date, son auteur et sa nature. Il faut le contextualiser, donner une idée de sa portée et situer son auteur et son point de vue.

Document 1 : Thucydide, Extrait du discours de Périclès, Histoire de la guerre du Péloponnèse, livre II, 37-41 (écrit en 423-411 avant J.-C.), traduction D. Roussel, Gallimard, 1964.

« La constitution qui nous régit n'a rien à envier à celle de nos voisins. Loin d'imiter les autres peuples, nous leur offrons plutôt un exemple. Parce que notre régime sert les intérêts de la masse des citoyens et pas seulement d'une minorité, on lui donne le nom de démocratie. Mais si, en ce qui concerne le règlement de nos différends particuliers, nous sommes tous égaux devant la loi, c'est en fonction du rang que chacun occupe dans l'estime publique que nous choisissons les magistrats de la cité, les citoyens étant désignés selon leur mérite plutôt qu'à tour de rôle. D'un autre côté, quand un homme sans fortune peut rendre service à l'état, l'obscurité de sa condition ne constitue pas pour lui un obstacle. [...] »

Exercice ★★

6*

Critiquer un document

À l'aide de vos connaissances de cours répondez aux questions ci-dessous.

Document 1 : Res Gestae Divi Augusti^A, Auguste, I^{er} siècle, 4-34

« J'ai célébré trois triomphes¹ et ai été salué vingt-et-une fois du titre d'imperator [...] J'ai été le premier [princeps²] au Sénat pendant 40 ans, jusqu'à aujourd'hui. [...] J'ai réédifié³ le Capitole et le Théâtre de Pompée, en dépensant beaucoup et sans faire la moindre inscription indiquant mon nom. [...] J'ai repoussé les frontières de toutes les provinces romaines qui étaient voisines de peuples qui n'étaient pas sujets à notre empire. [...] Après avoir éteint la guerre civile, et avoir reçu tous les pouvoirs par le consentement universel, j'ai transféré les pouvoirs publics au Sénat et au peuple romain. J'ai reçu pour cette action méritoire, par décret du Sénat, le nom d'Augustus⁴. [...] Après cela, j'étais supérieur à tous les autres par la dignité et l'autorité, mais n'avais cependant pas de pouvoir plus grand que celui de mes collègues. »

¹ Cérémonie romaine organisée lors de victoires militaires majeures

² Titre lui permettant de parler avant les autres, et d'exercer une autorité supérieure à celle des autres sénateurs.

³ Reconstitue.

⁴ Titre honorifique qui souligne la supériorité morale et religieuse d'Octave.

^A Res Gestae Divi Augusti : Les Actes du divin Auguste

Questions :

1. Dans ce texte, identifiez les actions architecturales, militaires et politiques mises en avant par l'Auteur.
2. Identifiez l'allusion à la devise de la République romaine faite par l'auteur dans ce texte.
3. Expliquez en quoi l'auteur argumente dans ce texte qu'il a respecté le fonctionnement de la République romaine.
4. Qui est l'auteur ? Quelle a été la principale conséquence de sa carrière politique et militaire à Rome ?
5. À l'aide de vos connaissances sur la République romaine, proposez une hypothèse expliquant pourquoi l'auteur cherche à démontrer que ses actions ont toujours respecté les principes de la République romaine.

Exercice ★★

7*

Questions sur document : Périclès et la démocratie athénienne

Consigne : à partir du document, répondez aux questions ci-dessous.

“La constitution qui nous régit n’a rien à envier à celle de nos voisins. Loin d’imiter les autres peuples nous leur offrons plutôt un exemple [...] notre régime sert les intérêts de la masse des citoyens et pas seulement d’une minorité [...]. En ce qui concerne le règlement de nos différends particuliers, nous sommes tous égaux devant la loi. [...]. Enfin nul n’est gêné par la pauvreté et l’obscurité de sa condition sociale s’il peut rendre des services à la cité. [...].

Nous intervenons tous personnellement dans le gouvernement de la cité au moins par notre vote ou même en présentant nos suggestions. Car nous ne sommes pas de ceux qui pensent que les paroles nuisent à l’action. Nous estimons qu’il est dangereux de passer aux actes, avant que la discussion ne nous ait éclairés sur ce qu’il y a à faire.”

Source : Thucydide, Histoire de la guerre du Péloponnèse, livre II, écrit en 423-411 (traduction D. Roussel).

Indication : d’après Thucydide, ce discours est prononcé par Périclès pour rendre hommage aux soldats athéniens morts au combat pendant la guerre du Péloponnèse.

1. Remplissez le tableau ci-dessous :

Auteur du document	
Nature du document	
Date du document	
Idee générale du document	
Contexte dans lequel ce document s’inscrit	

2. Réalisez un paragraphe organisé à partir du document rempli.

3. D’après vos connaissances, expliquez qui est Périclès ?

4. Nommez le régime politique dont il est question dans ce document.

5. Expliquez, en vous servant de vos connaissances, la phrase soulignée en noir.

6. Expliquez, en vous servant de vos connaissances, la phrase rouge soulignée.

Exercice ★★

8*

Introduction à la composition

Consigne : Réalisez l'introduction à la composition ayant le sujet suivant :

"Les empreintes romaines autour de la Méditerranée lors de l'Antiquité."

Exercice ★★★

9*

Commenter un document

À l'aide du document et de vos connaissances de cours, expliquez en quoi cette citation témoigne de l'idéal athénien de démocratie. Pour cela, vous rappellerez le fondement de la citoyenneté athénienne. Puis, vous montrerez que cette citation renvoie à un domaine particulier de la vie du citoyen et de la Cité.

Document 1 : Thucydide, Extrait du discours de Périclès, Histoire de la guerre du Péloponnèse, Livre II, chap. XLIII, 4.

« Le secret du bonheur, c'est la liberté, et le secret de la liberté, c'est le courage. »

Source : remacle.org

Exercice ★★★

10*

Plan détaillé

Consigne : Réalisez le plan détaillé de la composition ayant pour sujet :

"L'empire romain et ses empreintes autour de la Méditerranée."

Commenter un document

À l'aide des documents et de vos connaissances de cours, montrez qu'Auguste devient le modèle politique du bon empereur, dont il dicte lui-même les codes et critères.

Document 1 : Res Gestae Divi Augusti^A, Auguste, I^{er} siècle.

« J'ai célébré trois triomphes¹ et ai été salué vingt-et-une fois du titre d'imperator [...] J'ai été le premier [princeps²] au Sénat pendant 40 ans, jusqu'à aujourd'hui. [...] J'ai réédifié³ le Capitole et le Théâtre de Pompée, en dépensant beaucoup et sans faire la moindre inscription indiquant mon nom. [...] J'ai repoussé les frontières de toutes les provinces romaines qui étaient voisines de peuples qui n'étaient pas sujets à notre empire. [...] Après avoir éteint la guerre civile, et avoir reçu tous les pouvoirs par le consentement universel, j'ai transféré les pouvoirs publics au Sénat et au peuple romain. J'ai reçu pour cette action méritoire, par décret du Sénat, le nom d'Augustus⁴. [...] Après cela, j'étais supérieur à tous les autres par la dignité et l'autorité, mais n'avais cependant pas de pouvoir plus grand que celui de mes collègues. »

¹ Cérémonie romaine organisée lors de victoires militaires majeures

² Titre lui permettant de parler avant les autres, et d'exercer une autorité supérieure à celle des autres sénateurs.

³ Reconstruit.

⁴ Titre honorifique qui souligne la supériorité morale et religieuse d'Octave.

^A Res Gestae Divi Augusti : Les Actes du divin Auguste

Document 2 : Vie des douze Césars, Suétone, II^e siècle.

« [Auguste] rejeta les Germains au-delà de l'Elbe, il reçut la reddition des Suèves et des Sigambres et les transporta dans la Gaule sur les bords du Rhin. Il assujettit encore d'autres peuples indociles. Il ne fit jamais la guerre à aucun sans raison ou sans nécessité. Il avait tellement peu l'ambition d'augmenter à tout prix son empire ou sa gloire militaire, qu'il obligea plusieurs rois barbares à lui jurer, dans le temple de Mars Vengeur, qu'ils seraient fidèles à la paix et à l'alliance qu'ils lui demandaient. [...] Le temple de Janus Quirinus, qui n'avait été fermé que deux fois avant lui, depuis la fondation de Rome, le fut trois fois sous son règne, dans un bien moindre espace de temps. La paix était établie sur terre et sur mer. [...] Il songea deux fois à rétablir la république, [...] mais il se décida à garder le pouvoir. [...] La beauté de Rome ne répondait point à la majesté de l'empire : elle était exposée aux inondations et aux

incendies. Il l'embellit tellement, qu'il se vanta avec raison d'avoir trouvé une ville de briques et d'en avoir laissé une de marbre. »

Aide :

- Le temple de Janus Quirinus était un temple dont les portes n'étaient fermées que lorsqu'aucune guerre n'avait lieu dans l'empire.
- Le terme César était couramment utilisé chez les Romains comme manière de désigner les empereurs : ainsi, l'œuvre est une biographie des douze empereurs s'étant succédé à la tête de l'empire depuis la fin du règne d'Auguste jusqu'à l'époque de Suétone.

Exercice ★★★

12*

Etude de document

Consigne - Répondez aux questions suivantes à partir du document ci-dessous.

1. Qui sont les "Bretons" évoqués dans le texte ?
2. Présentez de façon précise le document (auteur, nature, date, idée générale).
3. Définissez la notion de "romanisation".
4. Relevez dans le document deux phrases qui montrent des éléments en lien avec la romanisation.
5. Montrez que le modèle romain est présenté positivement dans ce texte.

"Les Bretons vivaient dispersés, en sauvages, et par là même toujours présents à la guerre. [...] Agricola* les aida avec des deniers publics à construire des temples, des places publiques. [...] Il fit Instruire dans les beaux-arts les enfants des chefs [...]. De sorte que ces peuples qui naguère dédaignaient la langue des Romains, se piquèrent bientôt de la parler avec grâce. [...] Ils cherchèrent nos portiques, nos bains, nos festins élégants [...]."

Source : Tacite, Vie d'Agricola, fin du 1er siècle après. J.-C.

* Agricola est le gouverneur de la province romaine dont il est question dans ce texte.